

cette grande épreuve de la guerre qui vient de se terminer,—vont s'unir afin de remporter une seconde victoire, la meilleure, celle-là, la plus difficile à remporter, mais la plus importante, la victoire de l'idéologie.

Un pays peut être vaincu par les armes, mais son idéologie demeure toujours. Par exemple, en Argentine, il y a encore du nazisme et, en Allemagne, il en existe encore; le fascisme règne en Espagne, tout le monde le sait, et il y a encore du fascisme en Italie. Si vous voulez vous en convaincre, vous n'avez qu'à constater ce qu'a réussi Giannini, cet homme qui vient de fonder un parti, le parti de ce que les Anglais appellent le "total man", l'homme complet, l'"uomo guadunque", comme disent les Italiens. Eh bien! dans l'espace de deux semaines, il a réussi à recruter au delà de 200,000 partisans. C'est vous dire que l'idéologie reste toujours.

J'entendais tout à l'heure un orateur déclarer que l'on doit combattre le feu par le feu. Une chose est certaine, c'est que si l'on veut combattre un incendie on doit y jeter une quantité d'eau suffisante pour l'éteindre. Je ne crois pas en l'idéologie communiste. D'aucuns diront peut-être que j'ai peur, que je pense encore au "communist bogey", pour me servir de l'expression de l'ancien député de North-Battleford, Madame Nielsen, mais ce n'est pas cela; il s'agit d'une question de principe, il faut avant tout éviter un danger qui nous menace. Allons-nous tergiverser et nous arrêter à des technicalités lorsqu'il s'agit d'espionnage, sous prétexte que des espions auraient été traités trop durement? Je suis de ceux-là qui veulent que le Gouvernement ait l'œil ouvert et je demande que ces espions soient punis s'ils sont convaincus de ce crime.

J'entendais, tout à l'heure, l'honorable député de Québec-Sud (M. Power) nous dire que nous n'avions pas, comme certains pays, des chants pour entretenir notre patriotisme. Je ne connais pas les chants de langue anglaise, mais j'en connais tant en langue française. Pour n'en citer que quelques-uns: "O Canada, mon pays, mes amours", que tous les petits Canadiens français savent et chantent; ils sont dans la province de Québec qui, pour eux, représente le Canada tout entier, mais ils pourraient être entendus jusqu'à l'océan Pacifique. Nous avons aussi le chant: "O Carillon", qui nous entretient dans le souvenir glorieux de notre passé; "Vive la Canadienne", qui vient de m'être mentionné par l'honorable député de Kamouraska (M. Marquis). Ce sont là des chants qui entretiennent notre patriotisme. Si la langue anglaise n'en possède pas, une chose est à

faire: c'est de trouver une bonne version anglaise de notre "O Canada"; c'est le plus beau chant, le chant le plus patriotique que l'on puisse trouver pour en arriver à accorder les idées de toutes les races qui habitent ce pays.

Monsieur l'Orateur, j'ai terminé. Je voulais lire à tous les membres de cette Chambre la prière qui se récite dans une législature d'un des Etats des Etats-Unis. Je le ferai une autre fois, car je n'en ai pas le temps ce soir et je ne désire pas retarder la clôture de cette séance.

Je remercie cette Chambre de son attention et, encore une fois, je tiens à dire que j'ai parlé en mon nom et qu'il est bien difficile de me faire changer d'idée quand je suis convaincu du bien-fondé d'une idée.

M. l'ORATEUR: C'est le privilège de l'honorable député de demander l'ajournement du débat s'il le désire.

M. GAUTHIER (Portneuf): J'ai à peu près terminé mes remarques, monsieur l'Orateur.

(Sur la motion de M. MacInnis la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

A onze heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.

Vendredi 22 mars 1946.

La séance est ouverte à trois heures.

DÉFENSE ET DÉMOBILISATION

COMITÉ CHARGÉ D'EXAMINER LES DÉPENSES, ET L'ALÉNIATION DES BIENS DE GUERRE DE SURPLUS

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING: (premier ministre) propose:

Qu'un comité spécial soit institué pour faire l'examen des dépenses faites à même les sommes que le Parlement a votées pour la défense nationale et la démobilisation, et pour d'autres services qui ont une relation directe avec la guerre, y compris l'aliénation des biens de guerre de surplus, et pour signaler les économies compatibles avec l'exécution de la politique énoncée par le Gouvernement qui, le cas échéant, peuvent être effectuées; et que, nonobstant l'article 65 du Règlement, le comité se compose de vingt-cinq membres, savoir: MM. Benidickson, Black (Cumberland), Bradette, Cleaver, Côté (Verdun), Dion (Lac-St-Jean-Roberval), Golding, Homuth, Isnor, Jackman, Knowles, Lalonde, Macdonnell, Marier, Marquis, McGregor, McIlraith, McLure, Michaud, Probe, Ried, Shaw, Smith (Calgary-Ouest), Stewart (Winnipeg-Nord) et Winkler; que le comité ait pouvoir d'envoyer quérir personnes, documents et dossiers, d'entendre des témoins et de faire rapport de temps à autre à la Chambre.

—Monsieur l'Orateur, je crois que les honorables députés tiennent à ce que les comités